

15 février 2010

## Mémorandum pour un secteur bancaire responsable en France

Au moment où le chômage explose, avec la menace d'un afflux massif de chômeurs en fin de droits, où les défaillances d'entreprises demeurent à un niveau dangereusement élevé, les banques, grâce aux sommes astronomiques que leur ont versées les Etats depuis 2008, engrangent des profits historiques, dont une bonne part va aux traders et autres spéculateurs. Alors que c'est aux contribuables que l'addition de la crise financière a été présentée, l'économie-casino des banques a recommencé comme avant !

La taxation exceptionnelle des traders, insuffisante dans son montant et insatisfaisante dans ses modalités, ne constitue qu'une réponse dérisoire face à la colère légitime des Français devant l'injustice de la fausse régulation du capitalisme financier. D'autant que les rigidités traditionnelles du système bancaire français – réticence à pourvoir en crédit les TPE / PME – ont été exacerbées par la crise du crédit consécutive à la tourmente financière, provoquant des défaillances d'entreprises en cascade.

Pour rétablir une saine économie de marché, qui ne peut que reposer sur la confiance de tous, il est urgent de réintroduire un partage équilibré du risque et des fruits de la croissance. Cela implique d'aller à la racine des excès du capitalisme financier, ce qui passe avant tout par une vraie régulation du secteur bancaire.

Il faut pour ce faire s'engager dans deux directions complémentaires :

- Mettre un terme à l'insuffisance de concurrence entre les banques en France, qui a de très lourdes conséquences pour la vitalité économique de notre pays ;
- Opérer des réformes structurelles dans le secteur bancaire pour l'empêcher de commettre les mêmes erreurs qui ont abouti, ces dernières années à la plus grave crise financière de l'après Seconde guerre mondiale.

### **Réintroduire de la concurrence entre les banques pour favoriser la reprise**

Il est urgent de conduire une vaste politique de rééquilibrage bancaire en faveur des particuliers, des PME et de l'économie réelle : ces deux dernières années ont en effet confirmé, à un niveau dramatique et inédit, la concurrence très insuffisante existant au sein du secteur bancaire. La tentation permanente d'abus de position dominante de ce qu'il faut bien appeler, hélas, un oligopole, s'est notamment traduite, aussi bien pour les particuliers que pour les petites entreprises, par une raréfaction et un renchérissement du crédit.

En témoigne ainsi le niveau record des plaintes des particuliers auprès de la Médiation bancaire en 2008, en hausse de près de 16% par rapport à l'année précédente.

En témoigne également, malgré les efforts méritoires bien qu'insuffisants du Médiateur du crédit, du nombre de défaillances d'entreprises constatées en 2009, qui s'élèvent à 70 000.

En témoigne encore l'aveu du secteur bancaire lui-même selon lequel, en dépit des promesses faites en contrepartie du plan de sauvetage gouvernemental, les banques françaises n'ont pas augmenté sur 2009 leur offre de crédit de 3 à 4%.

En témoigne enfin, la permanence de mauvaises pratiques bancaires dont on ne peut qu'imaginer qu'elles ont empiré à la faveur de la crise : relevons, d'une part, dans une logique d'affichage, l'allocation de crédit aux entreprises qui n'en ont pas besoin, au détriment de celles dont la trésorerie menace de flancher. Soulignons, d'autre part, cette habitude qui consiste pour les banques à refuser du crédit de trésorerie aux TPE / PME pour leur facturer des rallonges financières sous forme d'agios, au coût bien supérieur.

Le gouvernement et le président de la République s'en inquiètent ouvertement depuis quelques jours, confirmant bel et bien l'ampleur et l'importance d'un problème qui n'est pourtant pas neuf, loin s'en faut. L'intention d'affecter 100 millions d'euros aux PME en milieu rural, annoncée tout dernièrement par l'Elysée, ainsi qu'une meilleure mobilisation de l'épargne réglementée, va bien entendu dans le bon sens.

Mais hélas, il y a trop souvent loin de la coupe aux lèvres, les banques ayant tendance à détourner ces sommes dédiées vers des filiales de grands groupes ou des entreprises qui ne connaissent pas de réelles difficultés de trésorerie. Combien de témoignages corroborent la rumeur selon laquelle les établissements bancaires font du forcing pour prêter aux sociétés qui ne demandent rien, juste pour augmenter leurs statistiques de crédits octroyées aux PME !

La difficulté provient aussi de ce qu'Oséo ne prête pas directement aux entreprises, les banques - jouant un rôle d'intermédiaire - faisant écran, car l'Etat cède à la peur d'être accusé... de distorsion de concurrence !

Enfin, l'attitude de l'URSSAF face aux petites entreprises varie d'une caisse à l'autre, l'étalement éventuel du versement des cotisations avant la date échue de recouvrement n'étant ni systématique ni suffisamment connu de la masse des chefs d'entreprises.

De fait, il est à craindre que les mesures gouvernementales, si elles devaient ainsi s'amplifier, seraient encore insuffisantes. Des voix de bon sens s'élèvent partout dans le pays pour réclamer de meilleures pratiques bancaires, plus raisonnables et plus responsables vis-à-vis de la vitalité du tissu économique et donc de l'emploi.

### **Deux mesures simples permettraient d'aller en ce sens :**

- La première, le « droit au crédit opposable », consisterait pour les établissements bancaires à devoir systématiquement justifier et notifier par écrit tout refus de crédit, de telle sorte qu'il puisse leur être opposées des plaintes pour refus de vente si, comme c'est le cas la plupart du temps, le client a pu maintenir à flot son activité en supportant des charges d'agios plutôt que des charges, bien moins lourdes, de crédit. A tout le moins, le remboursement par les banques de la différence, avec pénalités, devrait être rendu obligatoire par la loi.

- La seconde, consisterait à voir l'Etat utiliser de son influence dans le secteur bancaire par le biais des établissements qu'il contrôle (La Poste, le réseau des Banques populaires), afin de développer le crédit court terme au taux du marché pour les TPE / PME et, pourquoi pas, pour les particuliers. De la sorte, en réintroduisant une réelle concurrence dans un secteur vital pour le développement du pays, la puissance publique serait également à même de vraiment réguler certains tarifs abusifs et mettre fin à une foule de mauvaises pratiques : les frais bancaires abusifs sur la gestion de comptes, les fermetures de comptes unilatérales, ou les dates de valeurs sur les chèques, qui ponctionnent la trésorerie des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages...

### **Engager des réformes structurelles dans le secteur bancaire pour réguler capitalisme financier**

La crise financière qui a éclaté en 2008 n'était pas un simple accident de parcours, mais la conséquence d'un dérèglement structurel du système boursier international, que les Etats avaient en réalité laissé se développer. Mobilisant l'argent public pour empêcher un effondrement généralisé de l'économie mondiale, les gouvernements ont logiquement affirmé ensuite qu'ils allaient se donner les moyens de prévenir toute nouvelle secousse, en régulant vraiment un capitalisme devenu fou à cause de leur propre laxisme.

Ainsi, depuis presque deux ans, il n'a été question que de remise en ordre du système financier mais bien peu de mesures concrètes ont été prises, la volonté des gouvernants d'agir paraissant même sujette à caution, le slogan de la « moralisation » du capitalisme laissant penser à la longue que cette étrange manière d'aborder le problème pourrait bien dissimuler l'intention de s'en tenir à une action cosmétique.

Les récentes velléités de l'administration OBAMA de prendre des mesures plus draconiennes au cœur même du capitalisme mondial ont néanmoins ouvert une brèche dans ce climat d'incertitude, offrant l'occasion aux autres nations, dont la France, de prendre à leur tour des décisions vraiment énergiques et efficaces. Leur objet est de rendre impossible l'inflation financière et boursière, qui conduit à créer des montagnes d'argent fictif, gagées sur aucune anticipation sérieuse de création de richesse réelle, aboutissant à la formation de bulles menaçant à tout instant d'exploser, à la dictature d'une rentabilité immédiate au détriment de la pérennité de l'économie réelle comme des indispensables équilibres sociaux, et à une frénésie de spéculation qui menace jusqu'aux Etats - pourtant sauveurs du système !

La chose est connue depuis longtemps, le capitalisme sauvage, dont le seul moteur est un irresponsable et irrépressible appât du gain de court terme, mène à l'autodestruction.

Les banques en sont les premiers rouages, fondant de surcroît leurs activités purement spéculatives sur les encours des particuliers et des entreprises, envers lesquels elles jouent de façon de moins en moins satisfaisante leur rôle de prêteurs, dans l'intérêt suprême du développement de la société.

Contrôle des paradis bancaires, encadrement sévère des hedge-funds, création d'agences publiques de notation, bannissement du hors-bilan, chasse à la titrisation des actifs pourris, création de meilleures garanties au profit des épargnants, limitation des excès de

rémunérations (par exemple sur le modèle hollandais),... il existe une foule de mesures<sup>1</sup> que la France et l'Europe doivent se résoudre à engager, au besoin de manière unilatérale.

**Quelques unes concernent spécifiquement les banques :**

- instaurer par la loi des règles prudentielles plus contraignantes, obligeant ainsi une couverture bien plus élevée des activités spéculatives et mettant fin au chantage du « too big to fail » exercé par les banques sur l'Etat ;
- instaurer une séparation stricte entre banques de dépôt et banques d'investissement, sur le modèle du « Glass-Steagall Act » mis en œuvre durant le New Deal ;
- instaurer une taxe Tobin pour modérer les ardeurs spéculatives et faire contribuer l'économie de rente au financement de la protection sociale, notamment de la dépendance et des retraites.

**Nicolas DUPONT-AIGNAN**  
Député de l'Essonne  
Président du Rassemblement gaulliste  
Debout la République

---

<sup>1</sup> Se référer au document de DLR du 1<sup>er</sup> octobre 2008 « Crise financière, comment en sortir durablement ».